

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2012

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2012

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14
Annexes A et B	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes à but non lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'intégralité des produits pour le financement des activités. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les actifs nets auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Gosselin & Associés inc.

Gosselin & Associés inc. ¹

Comptables agréés

Montréal, le 4 juin 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis no 5881

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

BILAN

AU 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	104 614	94 753
Débiteurs (note 3)	64 069	19 412
Frais payé d'avance	13 306	17 928
	<u>181 989</u>	<u>132 093</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	14 395	17 276
Apports reportés (note 5)	25 000	42 780
Revenus perçus d'avance	-	2 760
	<u>39 395</u>	<u>62 816</u>
ACTIFS NETS		
AFFECTÉS (note 7)	40 000	-
NON AFFECTÉS	102 594	69 277
	<u>142 594</u>	<u>69 277</u>
	<u>181 989</u>	<u>132 093</u>

APPROUVÉ

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

	2012			2011
	Affectés (note 7)	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	-	69 277	69 277	81 698
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	73 317	73 317	(12 421)
Affectation d'origine interne (note 7)	40 000	(40 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>40 000</u>	<u>102 594</u>	<u>142 594</u>	<u>69 277</u>

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions et dons - Annexe A	396 853	327 795
Revenus d'opérations - Annexe B	<u>287 776</u>	<u>229 387</u>
	<u>684 629</u>	<u>557 182</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	347 810	323 121
Activités et services	215 863	202 029
Locaux	38 506	39 052
Honoraires professionnels	6 913	2 878
Amortissement des immobilisations	-	474
Intérêts et frais bancaires	2 220	1 956
Intérêts sur la dette à long terme	<u>-</u>	<u>93</u>
	<u>611 312</u>	<u>569 603</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>73 317</u></u>	<u><u>(12 421)</u></u>

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

	2012	2011
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	73 317	(12 421)
Éléments hors liquidités		
Amortissement des immobilisations corporelles	-	474
	73 317	(11 947)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(44 657)	35 908
Frais payés d'avance	4 622	12 151
Solde de prix de vente à recevoir	-	2 675
Créditeurs	(2 881)	(1 437)
Apport reportés	(17 780)	(15 320)
Revenus perçus d'avance	(2 760)	2 760
	(63 456)	36 737
RENTRÉES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	9 861	24 790
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE	9 861	24 790
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	94 753	69 963
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	104 614	94 753
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE		
Intérêts payés	-	93

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2012

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 26 juillet 1935.

Ses objets sont les suivants :

que chaque personne ayant une déficience intellectuelle puisse prendre sa place dans la société;

favoriser la participation sociale des adultes ayant une déficience intellectuelle et offrir des services de soutien aux familles dans l'exercice de leurs responsabilités face à un proche ayant une déficience intellectuelle.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Contributions des participants

Les contributions des participants, pensions et frais de séjour aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire	20%
Équipement informatique	Amortissement linéaire	25%

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2012

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Apports reçus des bénévoles

Les bénévoles consacrent plusieurs centaines d'heures par année à aider l'association à assurer la prestation de ses services. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre gratuit ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les débiteurs, l'emprunt bancaire, les créditeurs. Les justes valeurs de ces instruments financiers sont proches de leur valeur comptable. Les instruments financiers sont comptabilisés au coût.

3- DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Débiteurs	8 702	7 532
Subvention	35 868	8 000
Contribution des participants	19 499	2 096
Autres	-	1 784
	<u>64 069</u>	<u>19 412</u>

4- CRÉDITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Salaires et vacances	13 253	16 414
Fournisseurs	1 142	862
	<u>14 395</u>	<u>17 276</u>

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2012

5- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2011	Encais- sements	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2012
	\$	\$	\$	\$
Fondation Gustave Levinski	25 000	25 000	25 000	25 000
Secrétariat des Aînés	8 000	-	8 000	-
Fondation québécoise de la déficience intellectuelle	9 780	-	9 780	-
	<u>42 780</u>	<u>25 000</u>	<u>42 780</u>	<u>25 000</u>

6- MARGE DE CRÉDIT

Au 31 mars 2012, l'organisme détenait une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3 %. La marge de crédit n'est assujettie à aucune garantie et est renouvelable annuellement.

7- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le 4 juin 2012, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 40 000 \$ au fonds affecté au projet sur le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation d'origine interne à d'autres fins, sans le consentement préalable du conseil d'administration.

8- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

En vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 30 juin 2012, l'organisme s'est engagé à effectuer des versements minimums futurs totalisant 9 000 \$ et se répartissant comme suit :

	\$
2013	9 000

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2012

9- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation des déficients mentaux (Québec) Inc. parce que la Fondation reçoit des dons et legs pour le compte de l'Association.

Les transactions suivantes, inscrites à la valeur d'échange, sont intervenues entre les deux organismes au cours de l'exercice :

Les charge de locaux incluent un montant de 36 000 \$ (36 000 \$ en 2011) payé à la Fondation.

Les autres revenus représentent des frais d'administration de 6 000 \$ (6 000 \$ en 2011) payés par la Fondation.

10- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

ANNEXE A- SUBVENTIONS ET DONS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Dons		
Centraide	91 885	72 700
Dons et legs	29 524	10 450
Subventions		
Provinciales	126 280	136 707
Fondation pour les déficients mentaux (Québec) Inc.	74 185	60 000
Autres subventions privées	60 697	33 556
Fédérales	11 487	10 422
Municipales	2 795	3 960
	<u>396 853</u>	<u>327 795</u>

ANNEXE B- REVENUS D'OPÉRATIONS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Contributions des participants, pensions et frais de séjour	130 788	121 872
Activités-bénéfice	143 768	95 881
Cotisations des membres et autres revenus	7 220	5 634
Honoraires de gestion (note 9)	6 000	6 000
	<u>287 776</u>	<u>229 387</u>